

À la Une

En juillet 2015, l'Insee a effectué la mise en concordance semestrielle entre la base de Diffusion Sirene® et le Répertoire Inter-Administratif Sirene.

L'année 2015 marque aussi pour l'Insee, un renouveau dans la gestion de son infrastructure informatique. Les évolutions prévues dans la base de diffusion s'en trouvent reportées.

Néanmoins, avec des moyens contraints, des changements ont été opérés cette année : mise à jour de la documentation et enrichissement de variables.

Mise en concordance avec le répertoire Sirene

Tous les six mois, l'Insee met en concordance la base de diffusion Sirene® avec le répertoire Sirene. Cette opération a permis de récupérer sur le champ France métropolitaine et DOM en juillet 2015 les informations décrites ci-dessous :

VMAJ	LIBVMAJ	EVE	LIBEVE	NB
C	Création d'établissement	CC	Création par le calage	5 560
I/F	Modification, état initial/final	MC	Modification par le calage	1 543 136
E	Suppression d'établissement	SC	Suppression par le calage	3 774

Les créations et suppressions d'établissements viennent supprimer les écarts entre la base de diffusion et le répertoire des 6 derniers mois.

Travaux sur la base de diffusion Sirene® en 2015

Sur l'année 2015, les ressources de l'Insee sont mobilisées en priorité sur un projet global d'infrastructure informatique, qui permettra de stabiliser, de sécuriser les applications et notamment fiabiliser la production et livraison des produits Sirene Diffusion.

Dès la fin de cette opération, les ressources pourront à nouveau se reporter sur l'amélioration de la qualité des données et la prise en compte des remarques et suggestions faites *via* le formulaire de contact du site Sirene.fr ou directement auprès des chargés de clientèle.

Documentation sur Sirene.fr

La documentation relative au contenu des fichiers issus de la base de diffusion Sirene a été actualisée et mise en ligne sur le site Sirene.fr avec les principales modifications suivantes :

- la définition des variables relatives au bloc adresse (de L1_NOMEN à L7_ETRG) a été modifiée pour prendre en compte le traitement RNVP détaillé dans la lettre n° 19 ;
- la mention "variable renseignée à 100% (valeurs manquantes interdites)" a été remplacée par : "variable renseignée en totalité ou partiellement". Un nombre infinitésimal (mais non nul) d'établissements sur l'ensemble de la base pouvait être impacté par une valeur manquante. Seules les variables SIREN et NIC n'ont aucune valeur manquante ;
- la définition de la variable NOMEN_LONG a été modifiée pour les entrepreneurs individuels car la variable a été enrichie ;
- la documentation sur le produit Mise à jour fréquente (XL) et ses variables a été intégrée à la documentation existante.

Comprendre et utiliser SIRENE®

La variable Natetab

La variable NATETAB précise l'activité exercée par l'entrepreneur individuel (artisanale, commerciale, libérale, etc). Cette variable est calculée pour chaque établissement, à partir de la variable APET (activité principale exercée dans l'établissement) et la variable APRM (activité principale au répertoire des métiers). L'algorithme de calcul a été affiné pour les sections N (Activités de services administratifs) et S (Autres activités de service) pour mieux répondre aux retours d'information des utilisateurs. La variable est aujourd'hui construite pour ces sections selon les tableaux suivants :

APET (section N)	APRM (renseignée)	NATETAB	LIBNATETAB
Division 77	Oui	1	Artisan-Commerçant
Division 77	Non	2	Commerçant
Groupe 80.1		2	Commerçant
Groupe 80.2		3	Artisan
Autres APET		5	Profession libérale

APET (section S)	APRM (renseignée)	NATETAB	LIBNATETAB
Division 94	Oui	3	Artisan
Autres APET	Oui	1	Artisan-Commerçant
Division 94	Non	9	Autre entrepreneur individuel
Groupes 95.1 et 95.2	Non	1	Artisan-Commerçant
Classes 96.01 et 96.02	Non	1	Artisan-Commerçant
Classes 96.04 et 96.09	Non	5	Profession libérale
Autres APET	Non	2	Commerçant

Les variables Unités Urbaines

L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Département de l'unité urbaine de l'établissement (DU): département de l'unité urbaine où est localisé l'établissement dans la majorité des cas équivalent au département de localisation de l'établissement (pour les unités urbaines interdépartementales la modalité est 00).

Numéro de l'unité urbaine (UU): numéro d'ordre attribué à chaque unité urbaine, au sein d'un département.

Ces deux variables sont vides pour les établissements localisés en commune rurale.

Une commune rurale est une commune qui ne répond pas à la définition d'unité urbaine. Il existe en France, 29 339 communes rurales sur 36 700 communes.

Taille de l'unité urbaine (TU): tranche du nombre d'habitants de l'unité urbaine où est localisé l'établissement.

La modalité 0 (zéro) pour cette variable correspond à des établissements localisés en commune rurale. Cette variable est remplie pour tous les établissements situés en France métropolitaine ou DOM.

Retrouvez toutes les informations sur la base de données Sirene sur www.sirene.fr

Retrouvez toutes les publications et statistiques du thème « Entreprises » sur insee.fr

Recherchez un établissement ou une entreprise sur sirene.fr

Tous les services de sirene.fr



Lettre d'information de l'Insee aux utilisateurs de la base de données Sirene®
n°20 –juillet 2015